

PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ALERTE FONCTIONNEL D'ALERTE COMMUNAUTAIRE ET DE REPONSE D'URGENCE A LA STIGMATISATION, A LA DISCRIMINATION ET AUX CAS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

AGREEMENT NUMBER: 72062421FA00004

SUPPLEMENT NUMBER: P003

---



## 1) INTRODUCTION

Sur le plan international, tous les pays ont adopté en 2015 dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD) avec 169 cibles et 244 indicateurs qui constituent en soi un nouveau programme mondial de développement.

L'ambition de ce programme est de transformer le monde à l'horizon 2030 en éradiquant la pauvreté et les inégalités pour garantir la prospérité pour tous avec comme principe « Ne laisser personne de côté ».

Les 17 objectifs sont intégrés et indissociables car les résultats attendus dans le cadre d'un ODD sont fortement dépendants des progrès réalisés dans les autres.

Selon l'ODD 03 « Tous les êtres humains doivent avoir accès à des services de santé et des médicaments sûrs et efficaces. D'ici à 2030, tout un chacun devrait avoir accès à des services de soin de santé sexuelle et procréative, y compris à des services de planification familiale, d'information et d'éducation... ».

Selon l'ODD 05 « Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finaux des conférences d'examen qui ont suivi »

Le PND a adopté l'égalité de genre et l'inclusion comme principes directeurs et marqueurs de progrès vers ces résultats. Ceci est traduit dans l'axe 03 « Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion ».

Le Togo a une épidémie de VIH de type généralisé et concentré au sein de certaines populations spécifiques. Les populations clés portent le plus lourd fardeau de l'épidémie avec des prévalences de loin supérieures à la moyenne nationale. Les dernières enquêtes de surveillances de seconde génération de 2022 estimaient la prévalence chez les PS à 8%<sup>1</sup>, chez les HSH à 8,7%, chez les UD à 3,6% et chez les détenus à 3,8%.

Dans son plan stratégique 2021 – 2025, le Togo s'est engagé à lever les obstacles juridiques et ceux liés au genre et aux droits humains qui entravent l'accès aux services en créant un environnement social, politique et juridique favorable pour les PVVIH et les populations clés. Pour y parvenir, le PSN propose quatre résultats d'effets qui prévoient que d'ici 2025 ; (i<sup>2</sup>) les normes sociales sont en faveur de l'équité et la non-discrimination notamment envers les populations clés, les personnes vulnérables et les PVVIH, (ii) l'environnement juridique et politique protège les PVVIH et les populations clés contre la stigmatisation et la discrimination et contre les violences, (iii) les populations clés, les adolescents et jeunes ont accès à des services de santé, sans stigmatisation ni discrimination et, (iv) les populations clés, les personnes vulnérables et les PVVIH ont les capacités de prévenir et répondre efficacement à la stigmatisation, la discrimination et la violence. 36,0%<sup>3</sup> des enquêtés qui s'identifient comme des HSH se sont déjà sentis exclus des activités familiales, 43,9% ont eu l'impression que des membres de leur famille ont fait des remarques discriminatoires ou médisantes à leur sujet, 26,3% ont déjà craint de recourir à des services de santé, 27,2% ont déjà évité de recourir à des services de santé, 44,7% ont

---

<sup>1</sup> Rapport ESSG 2022

<sup>2</sup> PSN2023-2026

<sup>3</sup> Rapport Index Stigma 2.0

déjà été harcelés verbalement par une personne et 22,8% ont déjà été blessés physiquement par une personne.

Un nombre croissant de personnes sont confrontées à des cas de stigmatisation et de discrimination et bon nombre de ses cas concernent surtout les PVVIH et surtout les populations clés. Il n'y a pas grand-chose qui indique que la plupart des interventions à court terme actuelles, aussi indispensables soient-elles pour répondre aux besoins les plus pressants qui sont une question de vie ou de mort, ont la vertu de briser ce cycle de stigmatisation et de discrimination voire de vulnérabilité croissante. C'est dans ce contexte les alertes précoces constituent un outil essentiel de gestion des risques de stigmatisation qui peuvent renforcer la résilience des communautés sujettes à ce genre de situations de vulnérabilité croissante. Elles permettent de sauver des vies du fait qu'elles avertissent les populations d'un danger imminent, leur permettant de prendre des décisions pour protéger leurs vies et leurs moyens de subsistance. Lorsqu'elles sont associées à des interventions rapides, les alertes permettent d'atténuer l'effet d'un choc sur une communauté, de protéger les droits les plus élémentaires des hommes, des femmes, des garçons et des filles.

Pour arriver à l'élimination du VIH/sida d'ici 2030 selon l'agenda de l'ONUSIDA et atteindre les objectifs du développement durable (ODD), le CLM-TG, grâce à l'appui du PEPFAR et de l'USAID, à travers le financement du LIFT EQUITY, propose de mettre en place un système efficace permettant de signaler rapidement les incidents, d'intervenir rapidement et de fournir un soutien approprié aux victimes. Un système d'alerte digitalisé représente une solution innovante et efficace pour atteindre ces objectifs qui vise à faire progresser les objectifs 10-10-10 pour et avec les populations clés dans les pays financés par le PEPFAR d'ici 2025.

Les présents termes de référence définissent le cadre, la portée et le processus de cette mission.

## **2) OBJECTIFS GLOBAL ET SPECIFIQUES DE LA MISSION**

L'objectif global est de mettre en place un système digitalisé d'alerte.

De façon spécifique : la mission consistera à :

- Créer une application mobile et/ou web accessible à tous garantissant la confidentialité et la sécurité des informations fournies par les victimes.
- Assurer l'intégration d'une interface utilisateur intuitive et multilingue
- Mettre en place un système de notification en temps réel qui consistera à :
- Collecter, stocker, analyser et diffuser les données relatives aux incidents déclarés de VBG de manière simple et rapide ;
- Standardiser ces données ;
- Diffuser des données d'incidents rendues anonymes de manière totalement confidentielle, sécurisée et éthique.
- Faciliter la collecte et la centralisation des cas de signalisation et de discrimination

## **3) RESULTATS ATTENDUS**

- L'application mobile et/ou web accessible à tous est créée

- L'intégration d'une interface utilisateur intuitive et multilingue est assurée
- Le système de notification en temps réel est mis en place

#### **4) METHODOLOGIE**

##### **Description du système**

- Plateforme Web et Application Mobile : Pour permettre aux utilisateurs de signaler des incidents via des formulaires en ligne.
- Base de Données Sécurisée : Pour stocker les informations recueillies de manière sécurisée.
- Système de Notification : Pour alerter les autorités et les organismes concernés en temps réel.
- Interface Utilisateur : Facile à utiliser, multilingue et accessible aux personnes handicapées.

##### **Fonctionnalités clés**

- Formulaire de Signalement : Permettant aux utilisateurs de décrire l'incident, de fournir des preuves (photos, vidéos) et de localiser l'incident.
- Suivi des Incidents : Permettant aux utilisateurs de suivre l'état de leur signalement.
- Réponse Automatisée : Offrant des informations sur les ressources disponibles et les étapes à suivre après un incident.
- Analyse de Données : Pour identifier les tendances et les zones à risque, et pour informer les politiques et les actions de prévention.

##### **Phases de mise en œuvre**

- Étude préliminaire : Analyse des besoins, consultation des parties prenantes et évaluation des solutions existantes.
- Développement : Conception et développement de la plateforme et de l'application mobile.
- Test et Validation : Test du système avec un groupe pilote et ajustement basé sur les retours.
- Déploiement : Lancement du système à grande échelle.
- Formation et Sensibilisation : Formation des utilisateurs et des autorités, et campagne de sensibilisation.
- Identifier un administrateur au sein du staff
- Suivi et Évaluation : Évaluation continue de l'efficacité du système et ajustements nécessaires.

#### **5) PARTENARIATS ET COLLABORATIONS**

La création d'un partenariat avec les différents acteurs et les parties prenantes est importante pour la mise en œuvre effective de ce système. Ce partenariat peut être noué avec :

- Gouvernements Locaux et Nationaux : Pour assurer le soutien institutionnel à la coordination communautaire.
- ONG et Organisations de la Société Civile : Pour la sensibilisation et le soutien aux victimes.
- Fournisseurs de Technologie : Pour le développement et la maintenance du système.
- Institutions Académiques : Pour la recherche et l'analyse de données.

#### **6) MANDAT DU CONSULTANT**

- Proposer une démarche méthodologique et les outils appropriés à la conduite de la mission ;

- Partager et discuter cette démarche et les outils en une séance de cadrage méthodologique avec les parties prenantes.

## **7) BUDGET ET FINANCEMENT**

Un budget détaillé sera établi, couvrant les coûts de développement, de déploiement, de formation, de sensibilisation et de maintenance du système. Les sources potentielles de ce financement sont les fonds LIFT EQUITY.

## **8) CALENDRIER**

Un calendrier détaillé sera établi, avec des jalons clés pour chaque phase de la mise en œuvre, de l'étude préliminaire au suivi et à l'évaluation.

## **9) INDICATEURS DE PERFORMANCE**

Pour mesurer le succès du système, les indicateurs de performance suivants seront utilisés :

- Nombre de signaux reçus et traités.
- Temps moyen de réponse aux signalements.
- Satisfaction des utilisateurs.
- Réduction des incidents de stigmatisation, de discrimination et de violence basés sur le genre.

## **10) DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Une offre technique
  - Compréhension des TDR,
  - Une proposition de méthodologie,
  - Une ébauche de plan de travail avec un chronogramme bien détaillé,
  - CV du consultant et éventuellement des personnes contribuant effectivement au travail avec une documentation des expériences pertinentes,
  - Au moins 2 références sur les marchés similaires
- Une offre financière
  - Honoraires
  - Déplacements
  - Communication, etc.

L'offre financière sera formulée en Francs CFA, hors taxe et tous taxes comprises.

## **11) EVALUATION FINALE DE L'OFFRE GLOBALE**

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le score technique (**St**) et le score financier (**Sf**) de chaque offre seront ensuite combinés en un score global (**Sg**) par offre selon la répartition suivante : **St** = 80% de la note globale **Sf**, = 20% de la note globale.

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission : **Sg = (St x 80%) + (Sf x 20%)**.

L'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé sera classée première. Les autres s'en suivront en fonction de leur score.

Le contrat sera signé avec le consultant de la première offre.

## **12) DATE LIMITE DU DEPOT DES CANDIDATURES**

Les offres technique et financière en cinq (05) exemplaires dont un original doivent être déposées tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00, à compter du 01 au 15 août 2024 au siège du Réseau CUPIDON : <https://maps.app.goo.gl/uPBZFRJVCyrav4yA6> ; Tel : +228 22 55 56 75/ 90 63 04 40

Les deux offres seront préparées et placées sous plis fermés le tout dans une grande enveloppe dite principale portant la mention suivante :

**« MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ALERTE FONCTIONNEL D'ALERTE COMMUNAUTAIRE ET DE REPONSE D'URGENCE A LA STIGMATISATION, A LA DISCRIMINATION ET AUX CAS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE »**

**Fin des TDRS**

